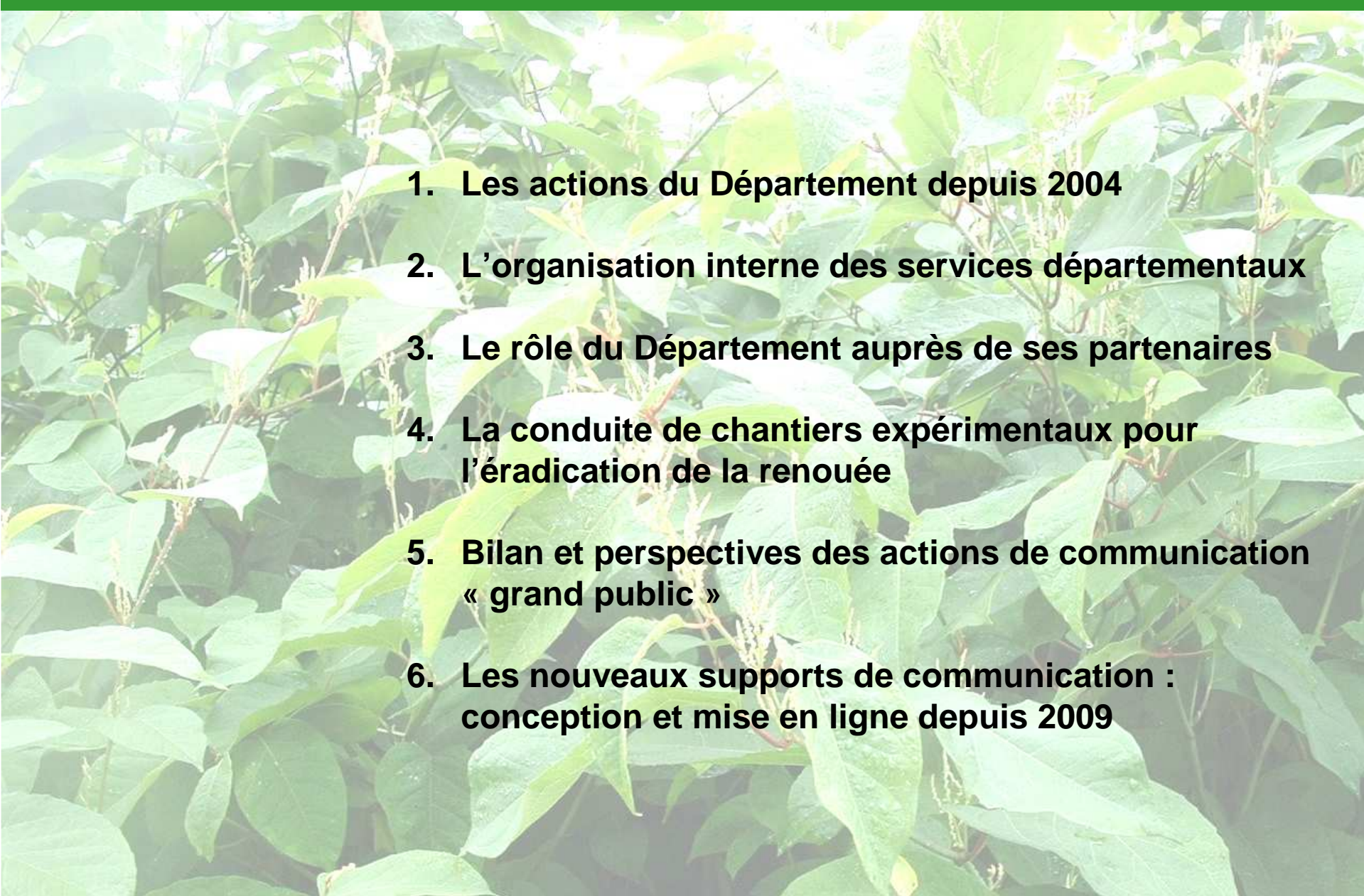




**> LA RENOUÉE DU JAPON EN SAVOIE :
les actions départementales de
communication et de sensibilisation**

> PRÉSENTATION

- 
1. Les actions du Département depuis 2004
 2. L'organisation interne des services départementaux
 3. Le rôle du Département auprès de ses partenaires
 4. La conduite de chantiers expérimentaux pour l'éradication de la renouée
 5. Bilan et perspectives des actions de communication « grand public »
 6. Les nouveaux supports de communication : conception et mise en ligne depuis 2009

> **BILAN 2004-2011**



Prise de conscience

(2003-2004)

- > **Synthèse des connaissances**
- > **Diagnostic départemental (cours d'eau, routes)**
- > **Premières applications des méthodes de lutte sur le terrain :
syndicats de cours d'eau via le SATERCE**
(Service d'Assistance Technique à l'Entretien et la Restauration
des Cours d'Eau)

Extension progressive de la démarche

(2006-2011)

- > **Vigilance appliquée à d'autres espèces :**
*ambrosie depuis 2006, chancre coloré du Platane depuis 2007,
berce géante du Caucase depuis 2008*

> ORGANISATION DÉPARTEMENTALE



Animation d'un réseau de référents départementaux (1 à 2 réunions par an)

> Synthèse des connaissances

> 14 référents « invasives » au sein des TDL

(Territoires de Développement Locaux - services délocalisés du Département sur sept territoires)

- . mesurer l'expansion des espèces invasives sur chaque territoire, en lien avec la gestion du domaine public routier
- . identifier les difficultés de gestion (formation, matériel...)
- . actualiser les connaissances : formation continue, module d'initiation pour les nouveaux arrivants, appui ponctuel au diagnostic sur le terrain...
- . inciter à la mise en place de chantiers-tests d'éradication
- . favoriser le relai d'information local : agents départementaux, collectivités gestionnaires, entreprises, public...

> LIENS AVEC LES AUTRES ACTEURS



Information et incitation des structures gestionnaires

- > **Sensibilisation des élus départementaux**
(passage en commission agriculture et environnement en 2009)
- > **Assistance aux Communes :**
programmes d'entretien de cours d'eau et contrats de bassins versants (inventaires et gestion), chantiers d'insertion (partenariats Commune / Centres sociaux / AAPPMA)
- > **Mise en place d'un réseau de référents dans les EPCI :**
installation progressive et pas encore uniforme pour un relais d'information plus efficace vers les Communes et la population
- > **Intervention à la demande auprès des grands gestionnaires :**
diagnostic, adaptation de la gestion, application du protocole expérimental mis au point par le BE Concept Cours d'eau (État, AREA, SNCF, EDF, etc.)

> CHANTIERS EXPÉRIMENTAUX



- > Trouver une alternative à l'éradication chimique
- > Tester les méthodes pour les diffuser au stade opérationnel



Éradication mécanique : atterrissements de l'Isère

Adaptation et affinage de la méthode testée dans l'Ain

2007-2010 : criblage / concassage + saturation en eau et bâchage pendant une saison de végétation

2011 : application du protocole aux berges du lac du Bourget

(MO : CG73 / MOE : BE Concept cours d'eau - M.BOYER)



Résultats très probants (100 % de mortalité)

Importance du suivi scientifique des sites



Éradication par immersion : gravière de Chamousset

Solution potentielle pour les matériaux infestés issus de l'arasement des atterrissements de l'Isère

2010 : extraction et immersion de 36 000 m³ + mise en place de barrages flottants + suivi du site pendant un an

(MO : État / MOE : DDT / Suivi : DDT et SATERCE)



Première tranche de travaux achevée

Suivi des sites : pas de contamination annexe

> COMMUNICATION GRAND PUBLIC



Jusqu'en 2008 :

- réunions publiques d'information organisées sur initiative locale : rencontres botaniques, marchés, soirées publiques...
- articles de sensibilisation (Dauphiné Libéré, Savoie Magazine, journaux des contrats de milieux, bulletins municipaux, France 3 Région Rhône-Alpes...)

- > **Constats** : - manque d'efficacité
- « la meilleure méthode de lutte reste la prévention »
- > **Volontés** : - outils de communication plus attractifs
- attirer l'attention sur les espèces invasives

2009 : optimisation des outils grand public

- simplification et adaptation du message
- diffusion plus large de l'information

> **CAMPAGNE D'INFORMATION 2009**

Communication « grand public » sur quatre espèces

- > **un film en quatre chapitres :**
Aide à l'identification des plantes et de leurs impacts
(2 minutes maximum par chapitre dédié à chaque espèce)



...et lien vers

- > **quatre fiches techniques (réactualisables) :**
Rappel des caractéristiques et impacts + méthodes de lutte + actions départementales

> CAMPAGNE D'INFORMATION 2009

La renouée du Japon

Espèces invasives

Origine et morphologie

Originnaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du 19^{ème} siècle pour ses qualités esthétiques.

Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :



Impacts directs

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- peu de lumière sous son feuillage dense,
- émission de substances toxiques dans le sol,
- système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple,
- dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel.

Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).



Espèces invasives

Plusieurs démarches contre cette colonisation

La méthode la plus efficace reste la prévention : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.



Secteurs non colonisés

Ouvrir l'œil

À l'état de jeune pousse, la renouée n'est pas toujours facile à identifier, surtout au milieu d'autres plantes. Pourtant il est essentiel de la repérer le plus tôt possible. Elle se développe très vite et au-delà d'un certain stade de colonisation, il deviendra quasiment impossible d'en venir à bout.

Occuper le terrain

La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple). Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

Éviter le "colportage"

La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit ! La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement. Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien les roues de votre véhicule : un morceau de renouée peut s'y cacher...

Secteurs colonisés : petites surfaces

Sitôt poussée, sitôt arrachée

Un rhizome de renouée atteint très vite plusieurs dizaines de centimètres. Il est donc capital d'intervenir le plus tôt possible, d'autant que les jeunes pousses qui apparaissent en avril-mai sont plus faciles à arracher. Dans ce cas, veillez à tirer doucement sur la plantule pour ne pas en laisser un seul morceau en terre.

Faucher plusieurs années

Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la faucher au moins quatre fois par an. Les déchets de coupe doivent alors être séchés puis évacués en déchetterie. Le pâturage est également possible en début de végétation. Dans tous les cas, ces actions devront être répétées pendant plusieurs années.

Secteurs colonisés : grandes surfaces

Évaluer les enjeux et les impacts

Lorsque la colonisation a gagné des espaces relativement étendus, les méthodes évoquées plus haut peuvent vite devenir lourdes à mettre en œuvre. En dressant un état des lieux détaillé (sensibilité des milieux environnants, risques de propagation, etc.), vous pourrez ajuster l'ampleur de vos actions en fonction de leur utilité.

Surveiller et contenir l'expansion

Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même. Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche et l'arrachage des plants de renouée en limites de massifs.

Les actions menées par le Département depuis 2005 :

Veille : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques françaises et internationales

Sensibilisation : réunions d'information, campagne d'information grand public 2009

Expérimentation : test de nouvelles méthodes de lutte avec publication officielle au printemps 2009

Gestion : entretien du réseau routier sur 3200 km, surveillé depuis 2006 par 15 référents

Formation interne : 150 agents de terrain formés

Assistance technique : 3 techniciens rivière mis à disposition des collectivités pour la gestion des cours d'eau



Développement durable

> CAMPAGNE D'INFORMATION 2009



Communication « grand public » sur quatre espèces

> LES FILMS

(accessibles en faible définition sur le site internet du Département, prêt du DVD à la demande)

- . reconnaissance de la plante dans son contexte
- . vision animée et réaliste

> LES FICHES TECHNIQUES

(téléchargeables en format .pdf sur le site internet du Département)

- . rappel des principales caractéristiques et impacts de la plante
- . encart réglementaire
- . bandeau d'information sur les actions départementales

QUELQUES REPÈRES...

- > conception des films : 5 180 €
- > réalisation des films (marché, script, sons, montage) : 8 jours
- > réalisation des fiches en régie (contenus, graphismes, validations) : 10 jours

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES...

- > choix du prestataire : favoriser l'expertise sur le prix
- > message condensé : allier précision et efficacité
- > charte graphique : coordonner avec l'existant
- > objectifs partagés : avec tous les services/décideurs concernés
- > diffusion : maintenir le niveau initial

> **CAMPAGNE D'INFORMATION 2009**



Pistes de réflexion et questions en suspens...

- > **Renforcer l'exemplarité du Département**
prise en compte systématique des espèces invasives dans les travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale, développement des missions de conseil au sein des TDL
- > **Améliorer le suivi de l'expansion des invasives**
construction d'un premier SIG dédié à la renouée du Japon
- > **Développer une communication ciblée sur les entreprises**
en appui sur les réseaux de référents des TDL et EPCI
- > **Poursuivre et développer les protocoles expérimentaux**
multiplier les chantiers-tests pour décliner la méthode selon les contextes (berges, zones humides, massifs urbains, boisements...)
- > **Définir un protocole de traitement des déchets « invasifs »**
réflexions à mener en lien avec les déchetteries pour identifier et traiter les « déchets verts invasifs »

> DECAISSEMENT + IMMERSION

METHODE :

- débroussaillage des zones contaminées
 - décaissement des matériaux
 - immersion dans une ancienne gravière
- **remontée des rhizomes en surface et pourrissement**



Risque de contamination des abords

PRECAUTIONS :

- nettoyer les engins
- poser un barrage flottant autour de la zone de déversement
- surveiller les rives du plan d'eau pour récupérer les éventuels rhizomes

Chantier à Chamousset sous maîtrise d'ouvrage État :
déversement de matériaux contaminés (36 000 m³)



Chantier test à Chamousset : barrage flottant



> CONCASSAGE

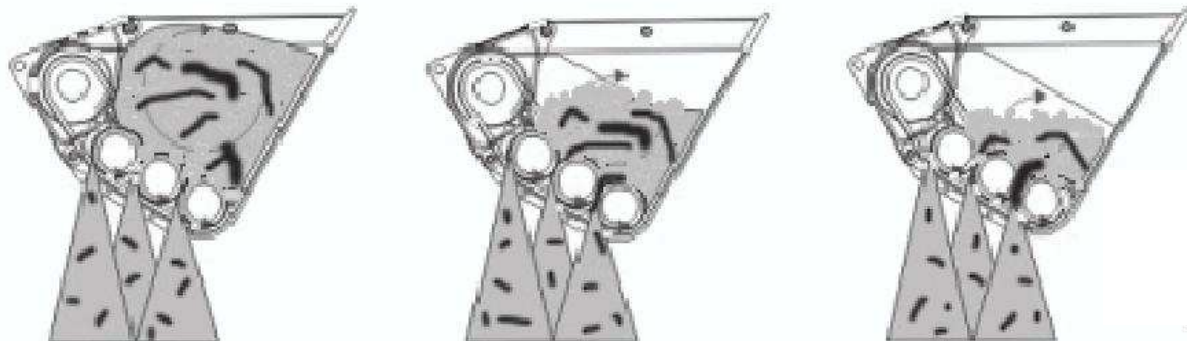


Godet cribleur-concasseur



△ **Broyeur à pierres** : à réserver au traitement de grandes surfaces, sur des opérations de déblai / remblai en couches minces

▽ **Godet concasseur** : capacité du godet à adapter selon la surface à traiter



> BÂCHAGE

- pendant une saison végétative et sous surveillance
- avec une bâche opaque à la lumière
- vigilance particulière sur la solidité des ancrages et au niveau des zones de recouvrement

Transport des matériaux contaminés sur une aire aménagée



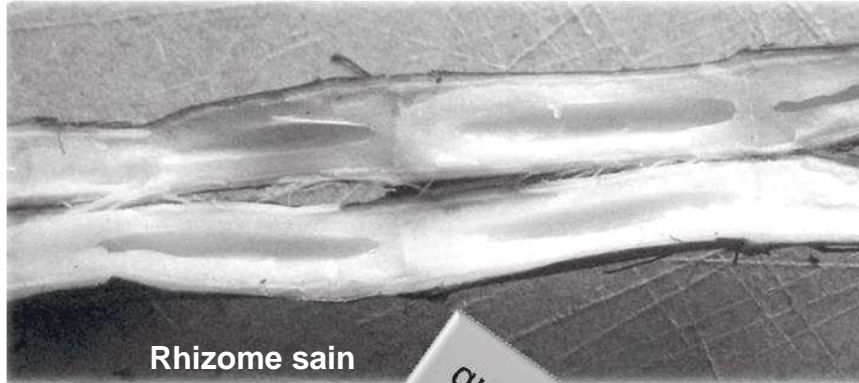
Expérimentation sur l'ancienne décharge du CISALB
(Viviers-du-Lac, 2 200 m²)



Expérimentation sur berges (Isère)



> **CONCASSAGE + BÂCHAGE**



Rhizome sain



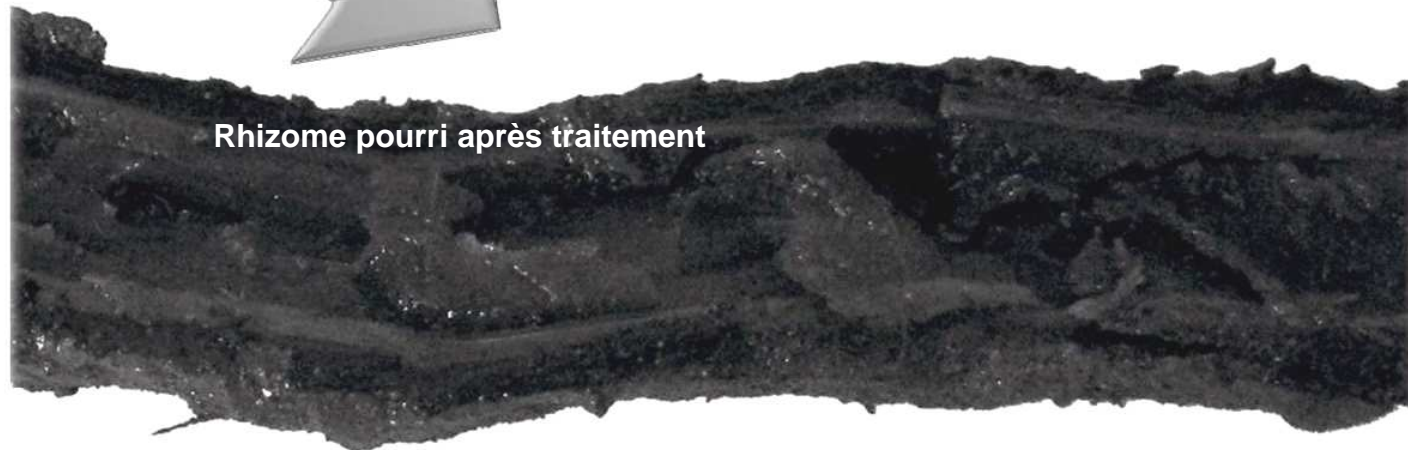
FORT RISQUE DE DISPERSION :

*Un nettoyage
soigneux et
systématique des
engins est
indispensable, avant
et après le chantier.*



quelques semaines à
quelques mois

→ **100% DE MORTALITÉ DES RHIZOMES
après traitement mécanique et bâchage**



Rhizome pourri après traitement